

PLAN DE FÉMINISATION



2025-2028



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

Depuis quelques années, la Fédération Française d'Aviron, par son engagement fort sur la question de la place des femmes dans son écosystème, fait figure de pionnière dans les actions de terrain ou recherches scientifiques sur le sujet. Ces initiatives ont permis d'atteindre année après année quelques-uns de ses objectifs et d'envisager de franchir de nouvelles étapes pour la nouvelle Olympiade.

Dans cette perspective, 2025-2028 s'inscrit dans la continuité d'une dynamique remarquable du développement de la pratique des femmes au sein des clubs d'aviron, passant de 34,4 % en 2004, à 43,6 % en 2021, puis 46,10 % en 2024. Portée par le développement de nouvelles pratiques, comme l'AviFit ou l'aviron santé, la Fédération Française d'Aviron souhaite aujourd'hui consolider son programme Aviron Egalité, basé sur l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans la direction, l'encadrement et l'arbitrage.

Grâce aux partenariats renforcés avec le Master Egal'APS de l'Université de Lyon 1, les différentes expertes sur les questions de l'égalité de genre dans le sport, la FFAviron a mené des études qui lui ont permis de mettre en place des actions concrètes comme les Communautés de pratique (CdP) sur les publics dirigeantes, arbitres et entraîneuses. Les travaux de recherche scientifiques, à la fois qualitatifs et quantitatifs, représentent une base de données importante pour mettre en place notre politique sur l'Olympiade.

ÉTATS DES LIEUX

QUELQUES CHIFFRES PERMETTENT DE RÉSUMER LA PLACE DES FEMMES AU SEIN DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON ET SES CLUBS :

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE :

En 2024, le pourcentage de licenciées s'est élevé à 46,10% avec 20 426 licences. À noter que le taux augmente d'un point par an, depuis une dizaine d'années.

LE SPORT DE HAUT-NIVEAU

Si 8 femmes étaient qualifiées pour Tokyo, dont deux médaillées d'argent, la campagne Paris 2024 s'est achevée sans médaille, avec cependant une belle 5^{ème} place du deux de couple femme, meilleure performance des Jeux de Paris pour l'équipe de France d'aviron.

En 2025, 123 femmes étaient inscrites sur les listes de haut niveau (élite, senior, relève, espoir, collectifs nationaux). Cela représente un taux de 43,46 % des athlètes.

LES INSTANCES DIRIGEANTES

La FFAviron est administrée par un comité directeur composé de 12 femmes (48 %). La parité sera atteinte dans la première année de mandat du conseil d'administration.

Au niveau des ligues, comités et clubs, on recense un taux de femmes de 36,3 %.

L'ARBITRAGE

La formation à l'arbitrage est accessible aux femmes autant qu'aux hommes.

La FFAviron compte 34 % d'arbitres en 2024. Au niveau des arbitres internationaux, un quart sont des femmes.

L'ENCADREMENT TECHNIQUE

L'encadrement technique de la FFAviron reste majoritairement composé d'hommes. On dénombre actuellement 39 CTS dont 6 femmes (2 EN + 4 CTN). Concernant les salariés de la FFAviron, on retrouve une parité notable avec 13 femmes sur 24, soit 52 %.

Parmi les encadrants, on recense actuellement 31,5 % de femmes dans les clubs et ligues du territoire.

PLAN DE FÉMINISATION

FAVORISER LA MIXITÉ DANS LES POSTES À RESPONSABILITÉ PAR UNE AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONDITIONS D'ACCÈS À CES POSTES (DIRECTION, ENCADREMENT, ARBITRAGE)

L'Olympiade précédente aura permis de lancer et d'initier les premiers travaux du programme Aviron Égalité. Appuyée par des études scientifiques menées par le Laboratoire L-VIS et le Master Egal'APS de l'Université de Lyon 1 et le soutien du Fonds de Dotation Impact 2024, une démarche a été construite sur trois ans, avec un focus annuel sur un des trois publics cibles (dirigeantes, entraîneuses, arbitres), afin d'identifier les leviers d'action et de construire, avec les principales intéressées, des réponses adaptées.

Les enjeux restent importants, les taux sont toujours en défaveur des femmes, avec un taux de dirigeantes à 36,3 %, d'entraîneuses salariées à 31,5 %, d'encadrantes bénévoles à 34,2 %, et de femmes arbitres à 34 % en 2023.

Objectifs généraux du plan de féminisation :

- 1/ Faire progresser le nombre et le bien-être des femmes dans les postes à responsabilité dans l'écosystème de l'aviron ;
- 2/ Accompagner les femmes dans des actions de remédiation et de terrain ;
- 3/ Améliorer l'écosystème qui encadre les postes à responsabilité (pour maintenir l'engagement ou inciter à s'engager) ;
- 4/ Lutter contre le sexisme et les violences sexuelles.

CONFORTER LA PRATIQUE DES FEMMES DU LOISIR À LA HAUTE PERFORMANCE

Conforter la pratique des femmes, du loisir jusqu'à la haute performance en aviron, est aujourd'hui une priorité stratégique pleinement incarnée dans les résultats et les engagements de la Fédération.

Lors des Jeux Olympiques de Paris, le seul bateau français à avoir réussi à atteindre la finale pour tenter d'accrocher un podium était le deux de couple femme, témoignant de la qualité du parcours et du travail accompli. Cette performance s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée lors de l'Olympiade précédente, avec cette année encore deux bateaux femmes qualifiés aux Jeux.

L'engagement de la FFAviron dans le programme Empow'Her, piloté par l'INSEP, illustre également cette volonté de construire un accompagnement adapté, prenant en compte les spécificités des sportives de haut niveau, en lien étroit avec les équipes de l'Aide à la Performance de la Fédération.

Du côté du para-aviron, la structuration engagée lors de l'Olympiade précédente se poursuit avec vigueur : 66 % des médailles paralympiques ont été remportées par des femmes, dans des catégories aussi exigeantes que le quatre de pointe avec barreur mixte et le skiff PR1 féminin. Ces résultats confirment que les femmes, tout comme les hommes, constituent une seule et même équipe, unie et engagée, sans distinction.

I FORMER, SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Le plan de féminisation de la FFAviron poursuit l'objectif de favoriser la mixité dans les postes à responsabilité pour une amélioration de l'environnement et des conditions d'accès à ces postes (direction, encadrement, arbitrage). Pour cela, le plan se décline en 4 axes :

- Les dirigeantes
- Les entraîneuses
- Les arbitres
- Favoriser la formation en continue pour les dirigeants / salariés / arbitres.

■■■■■■■ 1. Les dirigeantes : promouvoir la parité dans la gouvernance

La FFAviron au défi de la parité dans ses instances.

La loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France impose aux fédérations d'avoir, dès 2024, des listes strictement paritaires au niveau fédéral pour le renouvellement. La mise en œuvre est décalée à 2028 au niveau des ligues

De ce fait, et dans la continuité des Communautés de pratique (CdP) lancées entre 2023 et 2025 sur les trois publics du dispositif (dirigeantes, entraîneuses, arbitres) au niveau national, la FFAviron lance un projet ambitieux de décliner, sur l'Olympiade, les communautés de pratiques dirigeantes au niveau de chaque ligue régionale.

Dispositif :

- Accompagner trois ligues par an dans la mise en place d'une CdP régionale ;
- Organiser deux CdP nationales (2026 et 2028) sur l'Olympiade ;
- Mettre en place un rendez-vous annuel des Cdp ;
- Organiser deux forums des dirigeant(e)s sur l'Olympiade ;
- Favoriser la formation continue par l'organisation de webinaires / tables rondes.

■■■■■■■ 2. Les entraîneuses : augmenter la représentation des femmes dans l'encadrement

La présence des entraîneuses dans les différents clubs reste encore minoritaire (seulement 31,50 % en 2024), malgré leur rôle essentiel dans le développement et la performance des clubs. Pour renforcer leur représentation, il est nécessaire d'agir sur les obstacles identifiés : rôles modèles, conditions d'exercice, accès à la formation, accompagnement à la prise de responsabilité, reconnaissance et équilibre vie professionnelle/personnelle. Mieux répondre à leurs besoins doit permettre de fidéliser les encadrantes en poste, d'encourager les vocations et de construire un encadrement technique plus diversifié et inclusif.

Dispositif :

- Organiser une CdP nationale (2027) sur l'Olympiade ;
- Mettre en place un rendez-vous annuel des CdP pour animer le réseau ;
- Organiser chaque année un séminaire des entraîneurs (mixte) ;
- Favoriser la formation en continue par l'organisation de formations spécifiques (posture de l'entraîneur(e) / de webinaires / tables rondes.

3. Arbitres : vers une plus grande structuration du parcours de formation et de la représentativité.

L'arbitrage, longtemps perçu comme un bastion masculin, constitue un levier stratégique du plan de féminisation de la FFAviron.

Dans une volonté affirmée de structurer les parcours et de renforcer la représentativité des femmes, la FFAviron engagera plusieurs actions concrètes.

L'étude menée en 2023 a permis d'identifier les freins spécifiques rencontrés par les femmes dans l'accès, la formation et la progression au sein du corps arbitral, ainsi que les conditions de réalisation de la mission d'arbitre.

En réponse, la création de la Communauté de pratique (CdP) des arbitres en 2024 a offert un espace d'échanges et de réflexion, favorisant la montée en compétences et le lien entre pairs. Cette dynamique marque une étape importante vers un arbitrage plus inclusif, mieux accompagné et ouvert à toutes les ambitions.

- Organiser une Cdp nationale (2026) sur l'Olympiade ;
- Mettre en place un rendez-vous annuel des Cdp ;
- Communiquer pour mieux valoriser (formalisation du parcours de formation des arbitres, page site internet) ;
- Faire évoluer les conditions d'exercice (cahier des charges, centrale d'achat matériel).

FAVORISER LA FORMATION CONTINUE POUR LES DIRIGEANTS / SALARIÉS / ARBITRES

La formation continue des dirigeants, salariés et arbitres est un levier essentiel pour garantir un encadrement responsable, bienveillant et sécurisé. Au-delà des contenus historiques des diplômes fédéraux et professionnels doivent s'intégrer dès à présent des modules de sensibilisation aux violences, notamment sexistes et sexuelles. La FFAviron a lancé en mai 2025 une première formation sur la posture de l'entraîneur. En tant que référent et modèle, l'entraîneur joue un rôle central dans la prévention de ces comportements. Aussi, la FFAviron s'inscrit dans cette dynamique avec le déploiement de campagnes de sensibilisation (contre le sexisme ordinaire en 2024, contre toutes les formes de violences en 2025) et par la mise en place de temps de formation spécifiques.

Dispositif :

- Création d'un guide égalité ;
- Création d'un MOOC (Massive Open Online Course) Égalité via un contenu de formation en ligne et gratuit pour les apprenants, dans les diplômes fédéraux et professionnels ;
- Formation posture de l'entraîneur ;
- Lancement de la campagne de lutte contre les violences (compétitions et clubs) ;
- Mise à jour de la procédure de signalement de fait de violences sur le site internet.

CONTACT

Romain Dubonnet
Conseiller Technique National
aviron-feminin@ffaviron.fr